

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 301

Artikel: POCH en Suisse romande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par an en moyenne : dans le dernier fascicule, Gerassimos Notaras, ancien assistant à l'Université de Lausanne et collaborateur de Jean Meynaud, arrêté en Grèce le 23 octobre 1967, torturé dans les cachots de la Sûreté grecque et condamné en 1968 à huit ans de prison, fait le bilan en quelques lignes de l'influence d'une telle publication (six cents abonnés, tirage : deux mille cinq cents exemplaires).

La vraie efficacité

Son témoignage peut inspirer d'autres luttes : (...) « Il faut avoir reçu quelques exemplaires du « bulletin », clandestinement, dans les prisons d'Egine, de Tricala ou de Corydalos, ou avoir entendu, à la visite, que « le Bulletin dit que... » pour saisir toute la portée d'une telle publication. L'information devient bouclier; la rapidité de parution démontre que le système de protection est efficace; le fait que des « étrangers » s'occupent du sort de la Grèce concrétise cette solidarité, indispensable au combattant.

» Un autre moyen permettrait de mesurer l'efficacité de l'action du Comité suisse et de son Bulletin, au cours de ces années difficiles; il faudrait reprendre toutes les attaques de la presse parlée et écrite de la Junte. Ces attaques étaient toujours proportionnelles à l'ampleur du travail accompli par nos amis de l'étranger. Le Comité de rédaction peut être fier : il a eu très souvent les honneurs de la presse des « Grecs chrétiens ».

La Grèce aujourd'hui

Ajoutons à ces lignes, le diagnostic de l'auteur sur les perspectives d'avenir en Grèce dans lesquelles on peut voir aussi la « récompense » des rédacteurs du bulletin :

(...) « Les augures sont favorables. Déjà, juridiquement, il n'y a plus de « sujets », en Grèce, puisque depuis le 8 décembre, il n'y a plus de roi. Il reste évidemment le plus difficile, qui est de faire une réalité de ce cadre juridique. Il faut

donner la possibilité à chacun, par la participation à tous les niveaux de décision, de devenir un véritable citoyen. Là encore, la Grèce, à l'issue des sept ans de dictature, a pris un bon départ. Pour la première fois dans ce pays, apparaît un parti socialiste. S'il n'a obtenu que 13,5 % des voix, et, à cause du système électoral, une très faible représentation parlementaire, douze députés sur trois cents, il dispose de près de sept cent mille électeurs, d'une moyenne d'âge inférieure à quarante ans, qui d'emblée ont su se débarrasser de notions telles que clientélisme et parti de cadres.

» La génération de la résistance a de belles perspectives de lutte pacifique, non tant pour ramener la démocratie à son berceau, comme on le dit souvent, mais surtout pour lui donner sa substance. Enfin, elle a la possibilité et le devoir d'imiter le bel exemple de solidarité dont elle a bénéficié, et de se tourner vers l'extérieur. A notre tour, nous voudrions essayer d'aider ceux qui, ailleurs, luttent pour les mêmes idéaux de liberté et de démocratie dans des conditions semblables à celles que nous avons vécues. »

Maintenant, les Chiliens...

Et voici que nous parvenons d'autres lignes, d'autres dossiers :
Solidarité avec les marins chiliens détenus !

POCH en Suisse romande

Les organisations progressistes suisses, connues sous l'abréviation POCH, lancent un mensuel en français « Tribune Ouvrière ». Rappelons que ce parti, représenté notamment dans les Grands Conseils de Bâle-Ville, de Soleure et de Berne, est un parti léniniste qui collabore sur le plan national avec le PSA tessinois. Acceptant de participer aux élections, on peut se demander s'il y aura une ou des listes progressistes cet automne en Suisse romande et si, dans cette perspective, l'extrême gauche trouvera une certaine unité.

Le 5 août 1973 — soit environ un mois avant le coup d'état — plus de cent marins et sous-officiers ont été détenus, accusés de sédition, après un soi-disant putsch, puis sauvagement torturés à l'intérieur de leurs propres casernes.

Ces marins avaient tenté de bloquer les préparatifs de coup d'état en cours du corps d'officiers réactionnaires, en s'organisant de leur côté. Dans une lettre qu'ils adressaient au président Allende et aux travailleurs chiliens, au début du mois de septembre, et qui — malgré tous les obstacles — a pu être publiée, ils écrivaient : « Nous, les marins de la troupe, sommes des fils du peuple, et pour cela, jamais nous ne ferons feu contre lui ! »

Aujourd'hui, plus d'une année après, on apprend que le procès contre ces marins courageux est en train de se terminer dans le secret le plus absolu. Huit des accusés, dont deux civils, risquent la peine de mort.

Ce n'est qu'un cas de plus dans l'histoire sauvage de la dictature militaire chilienne. Dans ce Chili où les droits les plus élémentaires de l'homme sont écrasés, dans ce Chili où d'autres milliers de prisonniers politiques, dont les noms sont restés inconnus jusqu'à aujourd'hui, attendent la farce de leur procès.

Action suisse de défense des marins détenus, Casé 223, 1227 Carouge.

A nos abonnés

Un premier bilan, partiel mais déjà très encourageant : la grande majorité des abonnés à DP a déjà manifesté son intention de renouveler son bail pour 1975.

Pour les retardataires, une nouvelle fois les précisions indispensables :

— abonnement 1975 : 40 francs (CCP 10-155 27)

— abonnement-cadeau (valable jusqu'à fin janvier) : 60 francs, pour régler son dû et offrir DP pour un an à la personne de son choix (mention du nom du bénéficiaire au dos du bulletin).